

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **JJS 09 Saràl**, Rue de l’Hôtel de Ville 6, c/o J.-Jacques Sterchi, 2300 La Chaux-de-Fonds

2. Déclaration de faillite: 12.04.2010

3. Suspension de faillite: 12.10.2010

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.11.2010

5. Avance de frais: CHF 5’000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n’en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d’avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : exploitation d’un café-restaurant.

Office des faillites

2053 Cernier

00552113